

LICENCE MENTION LLCER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

PARCOURS BRETON

Semestre 4

Littérature et civilisation

5 crédits ECTS

Littérature

Présentation

Responsable du cours : Mannaig Thomas

Skrivañ e brezhoneg abaoe ar bloavezhioù 1960

Écrire en breton des années 1960 à aujourd'hui

L'objectif de ce cours, dispensé en breton, est de comprendre ce que cela signifie d'écrire en breton depuis les années 1960. Comment a évolué l'espace littéraire depuis la création des revues littéraires *Al Liamm* (1946) et *Brud* (1957) ? Comment la production s'est-elle diversifiée et en partie institutionnalisée depuis les années 2000 ? Qu'est-ce que cela signifie d'écrire en breton après une période d'importants changements sociolinguistiques et une modification progressive du profil des locuteur·ice·s et donc des lecteur·rice·s ?

L'évaluation de ce cours se fera par des exposés et par un examen écrit en fin de semestre portant sur les œuvres étudiées en cours et lues individuellement par les étudiant·e·s.

Bibliographie

Favereau Francis, *Anthologie de la littérature bretonne au XX^e siècle – Lennegezh ar brezhoneg en 20^{ved} kantved*, Morlaix/Montroulez, Skol Vreizh, tome 4/levrenn 4, 2020.

Sapiro Gisèle, *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, 2014.

Thomas Mannaig, « 100 Years of Literature in the Breton language » (1920-2020) », *Studia Celto-Slavica. Special issue : A Window on Brittany*, vol. 13, 2023, p. 103-117.

Thomas Mannaig, « Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne 2000-2010 », *La Bretagne linguistique*, n° 18, Brest, CRBC, 2014, p. 177-203.

PRELIB, base de données accessible en ligne : <https://mshb.huma-num.fr/prelib/>

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Contrôle ponctuel	Oral	20	50%	REGIME GENERAL
	CT	Ecrit - devoir surveillé	240	50%	50% REGIME GENERAL 100% REGIME SPECIAL EXAMEN

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	240	100%	

Histoire et civilisation

Présentation

Responsable du cours : Fabrice David

Ce module, dispensé en breton, est réparti sur deux semestres. L'objectif de ce cours est de construire des repères concernant la civilisation de la Bretagne : de ses fondements géographiques et historiques à ses manifestations contemporaines – arts, traditions populaires, imaginaire, relations sociales, institutions, patrimoine, etc. –, quels sont les grands traits qui font la singularité de l'espace breton ? Les étudiants explorent et analysent des ressources variées – études, documentaires, témoignages écrits et oraux, cartes, iconographie, etc. – et en tirent parti afin de construire leur compétence culturelle.

Prenant appui sur les notions vues et les compétences construites en 1^e année de licence, il s'agit, en L2, de les enrichir et les approfondir. Le semestre s'articule autour d'un thème de civilisation de la Bretagne, axe de la culture matérielle ou immatérielle, qui est étudié dans ses différentes dimensions.

Bibliographie

Bodloré-Penlaez M. et Kervella D., *Atlas de Bretagne : Géographie, culture, histoire, démographie, économie, territoires de vie des bretons*, Coop Breizh, 2011.

Collectif, *Bretagne*, Encyclopédies Régionales Bonneton, 1991.

Collectif, *Toutes les cultures de Bretagne*, Skol Vreizh, 2004.

Croix A. et Veillard J.-Y., (dir.), *Dictionnaire du patrimoine breton*, Apogée, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	